



Conseil économique et social

Distr. limitée
29 août 2001
Français
Original: anglais

Pour information

Fonds des Nations Unies pour l'enfance

Conseil d'administration

Deuxième session ordinaire de 2001

10-14 décembre 2001

Point 7 a) de l'ordre du jour provisoire*

Division du secteur privé

Rapport financier et comptes de l'exercice terminé le 31 décembre 2000

Résumé

Le présent document contient les résultats de la Division du secteur privé (DSP) de l'UNICEF pour l'exercice qui s'est achevé le 31 décembre 2000.

Le bénéfice net d'exploitation de la Division du secteur privé s'est élevé à 163,3 millions de dollars des États-Unis pour la masse commune des ressources, contre 202,9 millions de dollars en 1999. Ce total comprend 41,7 millions de dollars dégagés de la vente des cartes de voeux et d'autres produits de l'UNICEF, 154,1 millions de dollars pour autres dépenses et ajustements. De plus, 146,2 millions de dollars (153,5 millions de dollars en 1999) ont été produits par la collecte de fonds privés, qui ont été affectés aux ressources diverses. Les recettes nettes totales, comprenant à la fois la masse commune des ressources et d'autres ressources, se sont élevées à 309,5 millions de dollars (contre 356,4 millions de dollars en 1999).

* E/ICEF/2001/12.



Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
Avant-propos		3
Rapport financier de l'exercice terminé le 31 décembre 2000	1-44	4
A. Vue d'ensemble des résultats	1-3	4
B. États financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2000.	4	4
État I. État des recettes et dépenses de l'exercice terminé le 31 décembre 2000 .		5
État II. État de l'actif et du passif au 31 décembre 2000		6
État III. Comparaison entre les résultats de l'exercice terminé le 31 décembre 2000 et le budget approuvé.		7
C. Notes relatives aux états financiers	5-44	8

Avant-propos

J'ai le plaisir d'annoncer qu'à l'issue de la campagne 2000, la Division du secteur privé (DSP) a permis d'apporter une contribution nette de 163,3 millions de dollars à la masse commune des ressources de l'UNICEF.

Ce résultat est l'oeuvre de centaines de milliers d'individus de par le monde. Nous adressons nos remerciements aux comités nationaux de l'UNICEF et aux autres groupes qui, par l'intermédiaire de leur personnel et de bénévoles, ont vendu des cartes et produits de l'UNICEF, aux centaines d'artistes, de musées et de collectionneurs qui nous ont permis, à titre gracieux, d'utiliser leurs oeuvres pour illustrer nos cartes de voeux, de même qu'aux millions de personnes qui ont acheté des cartes et d'autres produits, et qui ont fait don de leur temps et de leur argent tout au long de l'année pour assurer le succès de la mission de l'UNICEF. Ces résultats sont tout autant le fruit des efforts qu'ont déployés les comités nationaux et les bureaux extérieurs de l'UNICEF pour recueillir des fonds que la générosité de millions de personnes qui, dans le monde entier, ont répondu à leur appel.

La Directrice générale du Fonds
des Nations Unies pour l'enfance
(*Signé*) Carol **Bellamy**

Rapport financier de l'exercice terminé le 31 décembre 2000

A. Vue d'ensemble des résultats

1. L'apport de la Division du secteur privé (DSP) à la masse commune des ressources, en termes de recettes nettes totales, a été de 163,3 millions de dollars contre 202,9 millions de dollars en 1999, soit une diminution de 19,5 %. Ce montant se décompose comme suit : bénéfice net d'exploitation réalisé sur la vente des cartes de vœux et autres produits de l'UNICEF, 41,7 millions de dollars; bénéfice net d'exploitation dégagé par la collecte de fonds privés, 154,1 millions de dollars; et déduction de 32,5 millions de dollars pour autres dépenses et ajustements. Ce montant comprend les dépenses au titre du Programme de prospection de nouveaux marchés (2,3 millions de dollars), du Programme d'expansion de collectes de fonds privés (5,6 millions de dollars), du Programme de développement des comités nationaux d'Europe centrale et orientale (0,7 million de dollars), du Programme d'investissement des pays nordiques (3,2 millions de dollars), de pertes de change (20,9 millions de dollars) ainsi que d'ajustements positifs au titre des profits et des pertes des exercices antérieurs (0,2 million de dollars).

2. Les recettes brutes provenant de la vente des cartes de vœux et autres produits de l'UNICEF sont passées à 117,3 millions de dollars contre 141,6 millions de dollars en 1999. On estime que 126 millions de cartes ont été vendues en 2000. Pour 2000, le bénéfice net d'exploitation dégagé par la vente de cartes de vœux et autres produits s'est établi à 41,7 millions de dollars, contre 65,2 millions de dollars en 1999. Cette réduction des résultats d'exploitation est due principalement à la baisse des ventes et des recettes brutes correspondantes et à l'impact négatif de la fermeté soutenue du dollar des États-Unis. La baisse du volume des ventes s'explique aussi par le fait que la Division du secteur privé a mis fin à ses activités de ventes dans un certain nombre de bureaux extérieurs de l'UNICEF.

3. Le bénéfice net d'exploitation réalisé grâce à la collecte des fonds privés lié à la masse commune des ressources a été de 154,1 millions de dollars en 2000, contre 156,4 millions de dollars en 1999. Soit une diminution de 2,3 millions de dollars. En outre, 146,2 millions de dollars (contre 153,5 millions de dollars en 1999) ont été produits par la collecte de fonds privés que les partenaires ont réservés aux ressources diverses.

B. États financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2000

4. Les trois états financiers ci-dessous s'appuient sur les notes relatives aux états financiers, notamment le résumé des principes comptables importants (par. 6 à 15). Les notes font partie intégrante du rapport financier.

État I

État des recettes et dépenses de l'exercice terminé le 31 décembre 2000

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Note	31 décembre 2000		31 décembre 1999		Variation	
		Montant	Pourcentage	Montant	Pourcentage	Augmentation/(diminution)	Pourcentage
Produit brut des ventes – produits DSP	3	117,5	100,0	141,6	100,0	(24,2)	(17,1)
À déduire : Commissions et frais directs des bureaux extérieurs	4	33,0	28,2	33,7	23,8	(693)	(2,1)
Produit net des ventes		84,5	71,8	107,8	76,2	(23,5)	(21,8)
À déduire : Coût des produits livrés	5	24,8	21,2	27,8	19,7	(2,9)	(10,6)
		59,7	42,0	80,0	56,5	(20,5)	(25,7)
À déduire : Dépenses d'exploitation	6	20,2	17,4	20,2	14,3	161	0,8
Provisions pour créances irrécouvrables	7	3,5	2,9	1,3	0,9	2,0	153,5
		35,0	30,3	58,4	41,3	(22,8)	(39,1)
À ajouter : Recettes diverses	8	6,1	5,2	6,7	4,8	(677)	(10,0)
Bénéfice net d'exploitation – produits DSP	9	41,5	35,5	65,2	46,0	(23,4)	(36,0)
Bénéfice net d'exploitation – collecte de fonds privés ^a	10	154,1		156,4		(2,2)	(1,5)
À déduire : Dépenses diverses							
Programme de prospection de nouveaux marchés	11	2,5		2,0		259	12,4
Programme d'expansion des collectes de fonds	12	5,5		7,0		(1,4)	(20,4)
Programme de développement des comités nationaux d'Europe centrale et orientale	13	686		525		161	30,7
Programme d'investissement des pays nordiques	14	3,1		–		3,1	–
Bénéfice total net d'exploitation	15	184,0		211,9		(27,9)	(13,2)
À déduire : Différences de change	16	20,5		10,1		10,7	106,6
Pertes (et profits) sur exercices antérieurs	17	(189)		(1,0)		(842)	(81,7)
Bénéfice net total	18	163,5		202,8		(39,6)	(19,5)

Les notes jointes font partie intégrante du présent état et doivent être lues conjointement avec celui-ci.

^a Non compris 146,2 millions de dollars affectés aux ressources diverses, contre 153,5 millions en 1999. Ce montant figure dans le rapport financier de l'UNICEF.

La Contrôleuse
(Signé) Ellen Yaffe
La Directrice générale
(Signé) Carol Bellamy

État II

État de l'actif et du passif au 31 décembre 2000

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Note	31 décembre 2000	31 décembre 1999	Augmentation/(diminution)
Actif				
Encaisse	19	137		137
Comptes débiteurs	20	224 059	217 522	6 537
À déduire : Provision pour pertes de change et créances irrécouvrables		28 348	24 116	4 232
Comptes débiteurs – montant net	21	195 711	193 406	2 31
Stocks	22	8 414	4 264	4 1:
Charges payées d'avance	23	130	103	27
Immobilisations, déduction faite des amortissements	24	460	602	(142)
Total, actif		204 852	198 375	6 4'
Passif				
Comptes créditeurs	25	11 401	12 676	(1 2'
Compte interservices de l'UNICEF	26	193 451	185 699	7 7:
Total, passif		204 852	198 375	6 4'

Les notes jointes font partie intégrante du présent état et doivent être lues conjointement avec celui-ci.

La Contrôleuse
Ellen YaffeLa Directrice générale
Carol Bellamy

État III

Comparaison entre les résultats de l'exercice terminé le 31 décembre 2000 et le budget approuvé

(En millions de dollars des États-Unis)

	Montant effectif	Budget approuvé ^a	Variation Augmentation/(diminution)	
			Dollars	Pourcentage
Recettes				
Produit brut des ventes – produits DSP	117,3	157,0	(39,7)	(25,3)
À déduire : Montants retenus par les comités nationaux ^a	28,0	34,6	(6,6)	(19,1)
Produit net des ventes	89,3	122,4	(33,1)	(27,0)
À ajouter : Recettes diverses	6,1	5,8	0,3	5,2
Produit net des ventes – produits DSP	95,4	128,2	(32,8)	(25,6)
Produit net – collecte de fonds privés	159,4	154,0	5,4	3,5
Produit net total (masse commune des ressources)	254,8	282,2	(27,4)	(9,7)
Dépenses				
Livraisons de marchandises	24,9	34,6	(9,7)	(28,0)
Commercialisation ^b	19,7	22,5	(2,8)	(12,4)
Services d'appui	14,4	19,0	(4,6)	(24,2)
Programme de prospection de nouveaux marchés	2,3	3,4	(1,1)	(32,4)
Programme d'expansion des collectes de fonds	5,6	7,1	(1,5)	(21,1)
Programme de développement des comités nationaux d'Europe centrale et orientale	0,7	0,4	0,3	75,0
Programme d'investissement des pays nordiques	3,2	4,0	(0,8)	(20,0)
Dépenses totales	70,8	91,0	(20,2)	(22,2)
Bénéfice net total avant ajustements	184,0	191,2	(7,2)	(3,8)
Ajustements				
Différences de change	20,9	–	20,9	–
Pertes (et profits) sur exercices antérieurs	(0,2)	–	(0,2)	–
Bénéfice total net après ajustements – masse commune des ressources	163,3	191,2	(27,9)	(14,6)
À ajouter : Ressources diverses – collecte de fonds privés	146,2	125,0	21,2	17,0
Bénéfice total net – masse commune des ressources et ressources diverses	309,5	316,2	(6,7)	(2,1)

^a Conformément au paragraphe 2 de la décision 2000/1 du Conseil d'administration (E/ICEF/2000/8/Rev.1), ces montants correspondent à la projection basse du budget approuvé.

^b Compte non tenu des commissions versées par les bureaux extérieurs, qui sont incluses dans les frais de commercialisation.

C. Notes relatives aux états financiers

Note 1. Objectifs et activités

5. Les activités de la Division du secteur privé (DISP) ont pour objectif de recueillir des fonds pour l'enfance, en coopération avec les comités nationaux pour l'UNICEF, les bureaux extérieurs et d'autres partenaires. Elles sensibilisent les personnes intéressées aux activités de l'UNICEF et leur donnent la possibilité d'y participer.

Note 2. Récapitulation des principes comptables importants

6. Les comptes sont tenus conformément au Règlement financier et aux règles de gestion financière de l'UNICEF (E/ICEF/FINANCIAL RULES/1), ainsi qu'au Supplément spécial concernant l'opération Cartes de vœux (E/ICEF/FINANCIAL RULES.1/Add.1).

7. Conformément à la décision 1996/22 C.5 du Conseil d'administration (E/ICEF/1996/12/Rev.1), l'exercice comptable (exercice financier) de la DSP va du 1er janvier au 31 décembre.

8. Les comptes de la DSP sont consolidés dans les comptes de l'UNICEF au 31 décembre. Les règles de césure établies pour cette opération, appliquées de la même manière d'un exercice à l'autre, consistent à intégrer les comptes de la DSP dans les états financiers de l'UNICEF.

9. L'unité de compte est le dollar des États-Unis. Les montants libellés dans d'autres devises sont convertis en dollars au taux de change pratiqué pour les opérations de l'ONU à la date de la transaction.

10. Le produit brut des ventes est comptabilisé en monnaie locale lors des livraisons de l'année en cours. Il est converti en dollars des États-Unis au taux de change pratiqué pour les opérations de l'ONU au 31 décembre.

11. Les éléments de l'actif et du passif libellés en devises autres que le dollar des États-Unis sont comptabilisés aux taux de change en vigueur pour les opérations de l'ONU. Toute différence due aux fluctuations de ces taux est comptabilisée comme perte ou profit de change et inscrite au poste prévu à cet effet dans l'état des recettes et dépenses. Une provision égale à 10 % des montants libellés en devises autres que le dollar restant à recevoir au 31 décembre peut être constituée pour couvrir les risques de change. En outre, une provision peut être constituée à l'égard des créances considérées douteuses. Dans l'état de l'actif et du passif, les provisions sont portées en déduction des comptes débiteurs.

12. Les stocks d'articles en cours de fabrication et de produits finis sont évalués au coût standard, tandis que les matières premières sont évaluées au coût moyen mobile. Les produits finis invendus de la campagne en cours qui ne sont pas reportés sur la campagne suivante sont inscrits au poste « profits et pertes ». Dans ce cas ou en cas de report à nouveau, les produits sont évalués au coût complet. Le matériel publicitaire et les supports promotionnels produits au cours de l'année mais destinés aux campagnes suivantes sont comptabilisés dans les stocks au coût standard.

13. Les immobilisations d'un coût égal ou supérieur à 100 000 dollars sont ajoutées à la valeur comptable du capital et amorties en fonction de leur durée d'utilisation prévue.

14. Les charges à payer sont comptabilisées dans les comptes de la DSP conformément aux normes comptables reconnues et les règles de césure pertinentes appliquées de la même manière d'un exercice à l'autre.

15. Les recettes provenant des collectes de fonds privés ainsi que les dépenses connexes sont inscrites sur des lignes distinctes dans les comptes de la DSP.

État I

Note 3. Produit brut des ventes – produits DSP

16. Le produit brut pour 2000 s'est élevé à 117,3 millions de dollars contre 141,6 millions de dollars en 1999, soit une diminution de 24,3 millions de dollars (17,1 %), imputable principalement à la baisse des ventes et des recettes brutes correspondantes et à l'effet négatif de la fermeté soutenue du dollar des États-Unis.

Note 4. Commissions et frais directs des bureaux extérieurs

17. Ce poste comprend les montants retenus par les comités nationaux et autres partenaires, les commissions versées aux consignataires et les frais directs de commercialisation des bureaux extérieurs. Pour 2000, ces dépenses se sont élevées à 33 millions de dollars, soit une diminution de 0,7 million (2,1 %) par rapport au montant effectif de 1999. La diminution des frais des bureaux extérieurs due à l'arrêt d'activités liées à la DSP dans un certain nombre de bureaux explique pour partie cette baisse. On en trouvera ci-après la ventilation :

	2000	1999	<i>(En millions de dollars des États-Unis)</i>	
			<i>Augmentation/(Diminution)</i>	
			\$	%
Retenues et commissions	30,0	30,4	(0,4)	(1,3)
Bureaux extérieurs de l'UNICEF	3,0	3,3	(0,3)	(9,1)
Total	33,0	33,7	(0,7)	(2,1)

Note 5. Coût total des produits livrés

18. Le coût des produits livrés, y compris les supports promotionnels, les frais de transport, les droits et les taxes, s'est élevé à 24,9 millions de dollars, ce qui représente une diminution de 2,9 millions de dollars (10,4 %) par rapport à 1999. Cette diminution est due principalement à l'impact favorable de la fermeté du dollar des États-Unis sur le coût des achats en Europe et au fait que les ventes ont été inférieures aux prévisions pour la campagne de 1999. Une augmentation de 2,3 millions de dollars (57,5 %) a toutefois été enregistrée au titre des supports promotionnels, destinés à la promotion des ventes. On trouvera ci-dessous la ventilation de ces coûts :

	2000	1999	<i>(En millions de dollars des États-Unis)</i>	
			<i>Augmentation/(Diminution)</i>	
			<i>\$</i>	<i>%</i>
Coûts des produits livrés	15,4	20,4	(5,0)	(24,5)
Frais de transport, droits et taxes	3,2	3,4	(0,2)	(5,9)
Supports promotionnels	6,3	4,0	2,3	57,5
Total	24,9	27,8	(2,9)	(10,4)

Note 6. Dépenses d'exploitation

19. Les dépenses d'exploitation se sont établies à 20,4 millions de dollars en 2000, soit une augmentation marginale (0,5 %) par rapport à 1999. On trouvera ci-dessous un résumé des dépenses d'exploitation :

	2000	1999	<i>(En millions de dollars des États-Unis)</i>	
			<i>Augmentation/(diminution)</i>	
			<i>Dollars</i>	<i>Pourcentage</i>
Groupe des produits	6,1	6,9	(0,8)	(11,6)
Groupe des opérations et des finances	13,7	12,9	0,8	6,2
Bureau du Directeur	0,6	0,5	0,1	20,0
Total	20,4	20,3	(0,1)	(0,5)

Note 7. Provision pour créances irrécouvrables

20. D'un montant de 3,4 millions de dollars, la provision pour créances irrécouvrables comprend les créances dont le recouvrement est incertain. Les créances jugées non recouvrables sont passées sous pertes et profits. La DSP s'efforce néanmoins toujours de les encaisser.

Note 8. Recettes diverses

21. Cette catégorie, dont le montant est calculé sur la base des recettes déclarées par les partenaires au 31 décembre, regroupe :

a) **Les recettes provenant de programmes régis par des accords de licence**, qui comprennent les redevances sur les programmes spéciaux, les recettes provenant des ventes de télégrammes décorés de fleurs séchées de la Nippon Telegraph and Telephone Corporation au Japon, et les recettes provenant de la vente des produits des comités nationaux et de divers articles;

b) **Les dons**, qui sont recueillis grâce aux bons de commande et aux brochures de la Division du secteur privé;

c) **Les recettes accessoires**, qui comprennent les remises sur achats et diverses autres recettes.

22. Les recettes diverses se sont élevées, en 2000, à 6,1 millions de dollars, soit une diminution de 0,7 million de dollars par rapport à 1999. On trouvera ci-après une comparaison entre les chiffres de 2000 et ceux de 1999 :

	<i>(En millions de dollars des États-Unis)</i>		
	<i>2000</i>	<i>1999</i>	<i>Augmentation/ (diminution) Dollars</i>
Programmes régis par des accords de licence	3,8	4,6	(0,8)
Dons	1,7	2,0	(0,3)
Recettes accessoires	0,6	0,2	0,4
Total	6,1	6,8	(0,7)

Note 9. Bénéfice net d'exploitation – produits DSP

23. Pour la campagne de 2000, le bénéfice net d'exploitation provenant des ventes de cartes de voeux et autres produits s'est élevé à 41,7 millions de dollars, soit 23,5 millions de moins qu'en 1999. En pourcentage du produit brut des ventes, le bénéfice net d'exploitation est tombé de 46 %, en 1999 à 35,5 %. Cette diminution est imputable principalement à la baisse des ventes et des recettes brutes correspondantes, ainsi qu'à l'effet négatif de la fermeté soutenue du dollar des États-Unis. La baisse des ventes s'explique aussi par l'arrêt des activités de la DSP dans un certain nombre de bureaux extérieurs de l'UNICEF.

Note 10. Bénéfice net d'exploitation – collecte de fonds privés

24. En 2000, le produit net de la collecte de fonds privés déclarés par les partenaires au 31 décembre s'est élevé à 159,4 millions de dollars pour la masse commune des ressources, soit une diminution de 3 millions par rapport à 1999.

25. Comme le montre le tableau ci-dessous, le bénéfice net d'exploitation résultant de la collecte de fonds privés de 2000 s'est élevé à 154,1 millions de dollars, contre 156,4 millions en 1999, soit une diminution de 2,3 millions de dollars (1,5 %). Il s'agit d'un montant net, déduction faite des commissions versées aux comités nationaux, des dépenses d'exploitation du Groupe ou des appels de fonds dans le secteur privé, et des dépenses des bureaux extérieurs et des frais de recherche-développement.

26. En outre, un montant de 146,2 millions de dollars a été réservé à divers projets de l'UNICEF financés à l'aide de ressources diverses. Il apparaît sous la forme d'une note en bas de page dans l'état I et a été inclus en tant que recette dans le rapport financier de l'UNICEF.

27. Un montant de 1,2 million de dollars a été affecté en 2000 à la recherche-développement en vue de mettre au point des méthodes nouvelles et de vérifier l'efficacité des campagnes de collecte de fonds.

	<i>(En millions de dollars des États-Unis)</i>			
	2000	1999	Augmentation/(diminution)	
			Dollars	Pourcentage
Produit net	159,4	162,4	(3,0)	(1,9)
À déduire :				
Dépenses d'exploitation	2,2	2,8	(0,6)	(21,4)
Dépenses des bureaux extérieurs	1,9	1,6	0,3	18,8
Recherche-développement	1,2	1,6	(0,4)	(25,0)
Bénéfice net d'exploitation	154,1	156,4	(2,3)	(1,5)

Note 11. Programme de prospection de nouveaux marchés

28. En 1994, le Conseil d'administration a institué le Programme de prospection de nouveaux marchés (E/ICEF/1994/13/Rev.1, décision 1994/A/9), l'objectif étant de tester et d'évaluer de nouvelles activités génératrices de revenus dans le domaine des produits et de la commercialisation. Il a approuvé une dotation de 3,4 millions de dollars pour 2000. Dans le cadre du Programme, les comités nationaux intéressés ont présenté des demandes de financement assorties d'une description complète de leur projet et d'un plan commercial et financier. En cas de décision favorable, la DSP fournit le montant requis aux comités nationaux qui, dans la plupart des cas, dégagent des ressources au moins égales et créent un compte spécial afin d'assurer une gestion transparente des fonds pendant la période prévue. En 2000, un financement total de 2,3 millions de dollars a été approuvé pour 12 comités nationaux.

Note 12. Programme d'expansion des collectes de fonds

29. Pour permettre à la DSP de remplir sa mission de collecte de fonds privés, le Conseil d'administration a prorogé le Programme d'expansion des collectes de fonds à sa session de 2000, a approuvé une dotation de 7,1 millions de dollars pour 2000. Le but de ce programme est de donner aux comités nationaux et aux bureaux extérieurs de l'UNICEF les moyens de constituer un noyau plus important de donateurs privés (voir E/ICEF/1991/AB/L.6 et E/ICEF/1991/15, décision 1991/35). En 2000, 18 comités nationaux et 3 bureaux extérieurs de l'UNICEF se sont prévalus de ce programme. Les dépenses totales du Programme se sont élevées à 5,6 millions de dollars.

Note 13. Programme de développement des comités nationaux d'Europe centrale et orientale

30. En 1992, le Conseil d'administration a approuvé le Programme de développement des comités nationaux d'Europe centrale et orientale (E/ICEF/1992/AB/L.6 et E/ICEF/1992/14, décision 1992/40). Les comités nationaux de cette région ont été initialement autorisés à retenir non seulement la commission habituelle équivalant à 25 % du produit brut des ventes, mais aussi les 75 % restants, ces ressources étant destinées à couvrir les dépenses qu'ils devaient engager pour sensibiliser et mobiliser le public, diffuser l'information, développer leur réseau de vente et trouver de nouveaux donateurs. Selon la formule approuvée par le Conseil d'administration, à partir de 1997, les comités nationaux devaient verser 40 % du produit des ventes à l'UNICEF, ce taux devant passer à 60 % en 1998, puis au taux habituel de 75 % à

partir de 1999. Ce taux ayant toutefois été revu en 1998, le Conseil d'administration a décidé de continuer à appuyer le développement de ces comités nationaux pendant trois ans encore, c'est-à-dire de 1999 à 2001. Pendant cette période, ils étaient autorisés à conserver 50 % de leur produit brut, soit 25 % de plus que leur commission ordinaire (E/ICEF/1999/AB/L.5). Pour 2000, les dépenses au titre de ce programme se sont élevées à 0,7 million de dollars.

Note 14. Programme d'investissement des pays nordiques

31. En 2000, le Conseil d'administration a approuvé la mise en place du programme d'investissement des pays nordiques doté d'un budget initial de 4 millions de dollars pour 2000 (E/ICEF/2000/AB/L.1 et E/ICEF/2000/8/Rev.1, décision 2001/1). Ce programme a été élaboré conjointement pour les comités nationaux des quatre pays nordiques (Danemark, Finlande, Norvège et Suède) sur la base de recherches de marchés et d'études de gestion réalisées dans le but d'inverser la tendance à la baisse des contributions du secteur privé dans cette région et de les accroître sensiblement. Ce programme devrait permettre aux quatre comités nationaux d'atteindre un niveau de recettes suffisant pour s'autofinancer, avec une capacité de réinvestissement qui leur permettrait d'exécuter toute la gamme des activités de collecte de fonds, de commercialisation et de plaidoyer et communications sans retenir plus que la commission habituelle de 25 %. Le montant total des dépenses consacrées au programme d'investissement des pays nordiques s'est élevé à 3,2 millions de dollars.

Note 15. Bénéfice total net d'exploitation

32. Le bénéfice total net d'exploitation provenant des ventes de produits de la DSP et des collectes de fonds privés s'est chiffré à 184 millions de dollars, soit une baisse de 28 millions (13,2 %) par rapport à 1999. Le montant indiqué représente le bénéfice net d'exploitation avant déduction des ajustements pour différences de change et pertes et profits sur exercices antérieurs.

Note 16. Différence de change

33. Ce montant représente une différence nette, compte tenu d'une provision de 10 % pour pertes de change sur les comptes débiteurs non libellés en dollars des États-Unis et de l'effet de la réévaluation des éléments d'actif et de passif sur la base du taux de change opérationnel des Nations Unies au 31 décembre 2000. En 2000, les différences de change ont représenté une perte de 20,9 millions de dollars, soit une hausse de 10,8 millions par rapport à la perte de 10,1 millions de dollars enregistrée en 1999.

Note 17. Pertes et profits sur exercices antérieurs

34. Conformément aux principes comptables de la DSP, les ajustements exceptionnels des recettes et des dépenses afférentes à des exercices antérieurs ont été comptabilisés comme pertes ou profits sur exercices antérieurs. En 2000, ils se sont soldés par un gain de 0,2 million de dollars.

Note 18. Bénéfice total net

35. Compte tenu des dépenses autres que les dépenses d'exploitation, le bénéfice total net dégagé en 2000 par les ventes de produits et la collecte de fonds privés

s'élève à 163,3 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 39,6 millions de dollars (19,5 %) par rapport à 1999.

État II

Note 19. Encaisse

36. Le solde de 0,1 million de dollars au 31 décembre 2000 correspondait aux soldes des comptes de banque de la DSP et de la petite caisse des principaux bureaux.

Note 20. Comptes débiteurs

37. Les chiffres indiqués représentent les sommes dues par les comités nationaux et autres partenaires au titre de la vente de produits et de la collecte de fonds privés, des redevances à percevoir et des créances diverses. Leur montant brut s'établissait à 224,1 millions de dollars au 31 décembre 2000, soit une hausse de 6,5 millions de dollars par rapport au solde existant au 31 décembre 1999.

Note 21. Comptes débiteurs – montant net

38. Les principes comptables de la DSP (voir par. 11 ci-dessus) permettent de constituer des provisions au titre des créances jugées irrécouvrables et des écarts de conversion sur les créances qui ne sont pas libellées en dollars des États-Unis. En 2000, le montant total de ces provisions s'est élevé à 28,4 millions de dollars. Le montant net des comptes débiteurs, après déduction des provisions, s'est établi à 195,7 millions de dollars.

Note 22. Stocks

39. Les stocks se sont élevés à 8,4 millions de dollars, soit une hausse de 4,1 millions de dollars par rapport au solde au 31 décembre 1999. Cette augmentation s'explique par le fait que les produits finis ont été reçus plus tôt qu'à l'accoutumée par livraison et distribution au cours de la campagne suivante.

	<i>(En millions de dollars des États-Unis)</i>	
	<i>2000</i>	<i>1999</i>
Matières premières	2,5	2,1
Articles en cours de fabrication	0,5	0,4
Produits finis	5,4	1,8
Total	8,4	4,3

Note 23. Charges payées d'avance

40. Ces charges comprennent les sommes versées aux fournisseurs chargés de la fabrication des articles de la DSP et de ses supports promotionnels pour 2001 et les campagnes ultérieures. Au 31 décembre 2000, elles s'élevaient à 0,1 million de dollars, montant inchangé par rapport au solde existant au 31 décembre 1999.

Note 24. Immobilisations

41. Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant, déduction faite du montant cumulé des amortissements (voir au tableau ci-après le résumé des immobilisations au 31 décembre 2000). Selon les principes comptables de la DSP, le montant des immobilisations d'une valeur de 0,1 million de dollars ou plus est capitalisé et amorti sur la durée de vie utile du bien. La diminution de 0,1 million de dollars du montant des immobilisations par rapport au solde restant au 31 décembre 1999 représente l'amortissement du matériel de production, ainsi que du matériel de bureau et des améliorations locatives. Il n'y a pas eu de nouvelles acquisitions en 2000.

	<i>(En millions de dollars des États-Unis)</i>	
	2000	1999
Matériel de production	1,1	1,1
Matériel de bureau et améliorations locatives	1,6	1,6
Total partiel	2,7	2,7
Montant des amortissements cumulés	(2,2)	(2,1)
Total	0,5	0,6

Note 25. Comptes créditeurs

42. Le montant total des comptes créditeurs au 31 décembre 2000 s'établissait à 11,4 millions de dollars, soit 1,3 million de moins par rapport au solde existant au 31 décembre 1999. Étaient comprises dans ce montant les dettes envers les fournisseurs et les comités nationaux.

Note 26. Compte interservices de l'UNICEF

43. Il s'agit du produit net des transactions entre la DSP et d'autres bureaux de l'UNICEF qui s'élevait à 193,4 millions de dollars au 31 décembre 2000. Ce solde comprend des sommes avancées pour le fonds de roulement de la DSP. C'est par l'intermédiaire de ce compte que les recettes de la DSP sont virées au compte de l'UNICEF en fin d'exercice.

État III**Note 27. Comparaison entre les résultats de 2000 et le budget approuvé**

44. La comparaison entre les résultats de la DSP en 2000 et le budget approuvé appelle les observations suivantes :

- a) Le produit brut de la vente des produits DSP a été inférieur de 39,7 millions de dollars (25,3 %) au montant prévu au budget;
- b) Les montants retenus par les comités nationaux ont été inférieurs de 6,6 millions de dollars (19,1 %) aux montants prévus au budget;
- c) Le produit net de la vente de produits DSP a été inférieur de 33,1 millions de dollars (27 %) au montant prévu au budget;

- d) Les recettes diverses ont été supérieures de 0,3 million de dollars (5,2 %) au montant prévu au budget;
- e) Le montant total du produit net des ventes de produits DSP a été inférieur de 32,8 millions de dollars (25,6 %) au montant prévu au budget;
- f) Le produit net de la collecte de fonds privés a été supérieur de 5,4 millions de dollars (3,5 %) au montant prévu au budget;
- g) Le produit net total des activités liées au DSP (masse commune des ressources) a été inférieur de 27,4 millions de dollars (9,7 %) au montant prévu au budget;
- h) Le coût des produits livrés a été inférieur de 9,7 millions de dollars (28 %) au montant prévu au budget;
- i) Les dépenses au titre de la commercialisation ont été inférieures de 2,8 millions de dollars (12,4 %) au montant prévu au budget;
- j) Le montant des dépenses au titre des services d'appui a été inférieur de 4,6 millions de dollars (24,2 %) au montant prévu au budget;
- k) Le montant des dépenses au titre du Programme de prospection de nouveaux marchés a été inférieur de 1,1 million de dollars (32,4 %) au montant prévu au budget;
- l) Le montant des dépenses au titre du Programme d'expansion des collectes de fonds a été inférieur de 1,5 million de dollars (21,1 %) au montant prévu au budget;
- m) Le montant des dépenses relatives au Programme de développement des comités nationaux d'Europe centrale et orientale a été supérieur de 0,3 million de dollars (75 %) au montant prévu au budget;
- n) Le montant des dépenses relatives au Programme d'investissement des pays nordiques a été inférieur de 0,8 million de dollars (20 %) au montant prévu au budget;
- o) Le montant total des dépenses a été inférieur de 20,2 millions de dollars (22,2 %) au montant de 91 millions de dollars prévu au budget;
- p) Le bénéfice net total avant ajustement a été inférieur de 7,2 millions de dollars (3,8 %) au montant de 191,2 millions de dollars prévu au budget;
- q) Le bénéfice net total après ajustement (masse commune des ressources) a été inférieur de 27,9 millions de dollars (14,6 %) au montant de 191,2 millions inscrit au budget;
- r) Le produit de la collecte des fonds privés destinés aux programmes financés à l'aide d'autres ressources a été supérieur de 21,2 millions (17 %) au montant prévu au budget;
- s) Le bénéfice total net au titre de la masse commune des ressources et des ressources diverses a été inférieur de 6,7 millions de dollars (2,1 %) au montant prévu au budget.